

MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

(Suite.)

Moyen de reconnaître le siège des lésions qui font boiter le cheval.

Ordinairement, dans les cas de claudication, en repos comme en mouvement, le cheval renvoie en totalité ou en partie le poids de son corps sur les jambes saines, afin de soulager le membre souffrant, et, suivant la gravité de la souffrance qu'il éprouve, tantôt il avance le membre malade, tantôt il le fléchit plus que d'habitude ou le tient éloigné du sol. Enfin, si la douleur devient excessive, il se couche, gémit, refuse aliments et boissons, au point qu'il en résulte une réaction capable de troubler l'économie entière.

Lorsque les deux jambes antérieures souffrent, l'animal tient la tête haute et porte le plus possible les jambes postérieures en avant. Au contraire, la tête est basse, et il engage sous lui les pieds antérieurs, lorsqu'il y a souffrance dans les pieds de derrière : c'est ce qui se remarque dans la fourbure d'un des bipèdes.

Dans quelques cas, la main explorant le membre que l'on suppose malade y rencontre une plaie, une tumeur ou un point plus chaud et plus sensible.

Mais trop souvent la claudication ne se reconnaît ni au premier aspect, ni à l'exploration de la main ; alors, pour découvrir le membre boiteux et le point souffrant de ce membre, il faut recourir aux épreuves du mouvement.

L'animal mis au pas, ou mieux encore lancé au trot, renvoie le poids du corps sur les jambes saines ; il lève très-vite la jambe malade, et l'appuie le moins longtemps possible, tandis que les autres membres prolongent le poser pour venir en quelque sorte au secours de celui qui souffre ; si la boiterie est légère, et si elle existe à une jambe antérieure, le cheval, à chaque appui de cette jambe, lève la tête pour en porter le poids sur l'arrière-main.

Si la claudication est forte, toujours à une jambe antérieure, l'animal s'élève en rejetant encore plus le poids de la tête en arrière, et retombe fortement sur le membre antérieur qui est sain.

Au contraire, quand la claudication existe à une jambe postérieure, la croupe s'élève à chaque poser de cette jambe et la tête fléchit également sur le bipède antérieur.

Le cheval penché aussi du côté sain : par exemple, pour la claudication de la jambe de devant ou de derrière, le corps s'incline à droite, et vice versa.

Si l'allure du pas et du trot, sur un terrain ordinaire, n'amènait pas les signes qui font reconnaître la claudication, on devra choisir une route pavée où l'on fera trotter le cheval vigoureusement, en ayant soin de le tenir du bout des rênes, de manière à laisser la tête libre dans ses mouvements. On l'examinera sous toutes les faces en se plaçant alternativement en avant, en arrière, de côté ; il sera bien de le faire trotter en cercle et en changeant de main.

Une fois le membre souffrant reconnu, il s'agit de découvrir le point de ce membre qui est lésé ; là réside toute la difficulté, qui est réelle dans les claudications intenses.

Cependant, comme sur dix affections de ce genre, il en est huit dont le siège est dans le pied, on commencera par explorer le pied pour savoir si des corps aigus, clous ou chicots, ne s'y sont point introduits.

Quand on n'a rien trouvé d'apparent, on frappe assez fortement avec un marteau sur la tête de chaque clou pour s'assurer si le pied ne souffre pas intérieurement ; un mouvement brusque et un gémissement de l'animal trahissent ordinairement les lésions internes du sabot.

Le pied étant défermé, on emploiera la même épreuve en le pinçant fortement au moyen des tricoises.

Généralement, lorsque la claudication a son siège dans le pied, le trot sur une route pavée la révèle assez vite, parce que la percussion plus forte cause une douleur plus vive.

Un procédé excellent, trop peu pratiqué, consiste à faire marcher et trotter l'animal sur une couche épaisse de paille ou de fumier. Dans cette épreuve disparaît, pour ainsi dire, toute claudication provenant des pieds ; mais, si le mal réside dans une autre partie, la claudication se manifestera d'une manière plus évidente.

Ainsi, pour le cheval atteint d'une arthrite de l'épaule, l'extrémité inférieure du membre souffrant décrit une courbe en dehors ; c'est ce qu'on appelle *faucher*.

Le cheval *fauche* d'un membre antérieur, quand il y a gêne dans l'articulation de l'épaule ou du genou, ou du paturon. L'animal peut aussi être affecté d'une arthrite du genou ou de l'inflammation du tendon fléchisseur.

S'il *fauche* d'un membre postérieur, c'est l'indice d'une arthrite de la cuisse ou de la rotule, ou du jarret, qui s'oppose à la flexion de l'une ou l'autre de ces articulations.

Si on n'aperçoit aucune gêne dans le jeu d'un membre, et que ce membre n'appuie que sur la pince ou sur les talons, la claudication provient du pied.

L'appui a lieu au talon lorsque la douleur siège dans la partie antérieure du sabot, comme dans la *seime en pince*.

Dr DE SAIVE

(A continuer.)

(Journal d'Agriculture progressive.)

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| Bois, Etienne | Boulet, Vve. Narcisse |
| Dubé, Vincent | |
| Francoeur, George | |
| Gauthier, Didier | |
| Loof, Germain | Lévêque, Germain |
| Megret, Mme. O. | |
| Pelka, Rémi | |
| St.-Amant, Cyrien | St.-Amant, Clément |
| Sirois, Mde. Louis | |
| 29 octobre 1868. | J. DIONNE, M. P. |

STATIONS	MALLÉ	
	Aller	Retour
Pointe-Lévis	12-45 PM	4-00 PM
Hudlow	12-50	3-50
Chaudière Junction	1-15	3-30
St. Jean Chrysostome	1-30	3-10
St. Henri	1-50	2-50
St. Charles	2-10	2-30
St. Michel	2-45	1-50
St. Valier	3-00	1-35
St. François	3-20	1-15
St. Pierre	3-30	1-00
St. Thomas	3-50	12-40
Cap St. Ignace	4-20	12-13
L'Anse à Giles	4-30	12-00
L'Islet	4-45	11-45 AM
Trois Saumons	5-10	11-30
St. Jean Port Joli	5-30	10-50
Elgin Road	5-45	10-37
St. Roch	6-00	10-20
Ste. Anne	6-25	9-50
Rivière-Quelle	6-50	9-25
St. Denis	7-05	9-05
St. Paschal	7-25	8-45
St. Hélène	7-50	8-20
St. André	8-00	8-05
St. Alexandre	8-15	7-50
Lake Road	8-40	7-25
River du Loup	9-00	7-00

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avertissements sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mois forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Editeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume ; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, Etc.